

ETAT CIVIL

DECES

Mlle JEAN Simone le 22/01/92
 Mr OFFRET René le 11/02/92
 Mr BAILLON Albert le 9/03/92 à Compiègne
 Mme PUILLE Fernande le 23/03/92 à Roye

NAISSANCES

COCHEPIN Mégane le 23/01/92 à Compiègne
 BARDIN Kevin le 12/05/92 à Compiègne

MARIAGES

GOZILLON Joel et FERAT Jacqueline
 le 11 Avril 1992

LIBRE PENSEE

J'ATTENDS

*J'attends que le temps apaise ma douleur
 et que ton sourire recouse mes heures.
 J'attends que le silence se transforme en musique
 pour que mes poèmes puissent enfin danser
 jusqu'aux étoiles intergalactiques
 en laissant derrière eux des nuées de baisers.
 J'attends que ma démesure devienne mesurée
 et que mes mots prennent le goût de tes baisers.
 J'attends que l'amour ne soit plus jamais cruel
 et que ta tendresse me fasse pousser des ailes
 pour pouvoir sans peine survoler
 toutes les heures, les semaines et les années.
 J'attends que ton cœur frémissse
 en mon cœur comme un oiseau vivant,
 qu'il me caresse et me berce du dedans
 sans jamais sortir une seule de ses griffes.
 Et là sans peur je t'aimerai
 comme l'on ose plus aimer.*

Valérie VASSEUR, Janvier 92

COMMUNIQUE

Dans le dernier numéro, je vous citais quelques exemples des nuisances que chacun d'entre nous pourrait se garder d'occasionner. Je suis dans l'obligation de constater que si certains font des efforts, d'autres ne tiennent pas compte des observations qui leur sont faites et continuent de prendre les chemins pour des décharges. Faudra-t'il prendre des sanctions pour que cela cesse ? Je tiens à signaler que les décharges sauvages sont strictement interdites et que les contrevenants seront poursuivis.

Pour vous débarrasser de vos débris, gravas et tous matériaux qui vous encombrant, il vous suffit de vous adresser à une entreprise spécialisée qui mettra une benne à votre disposition. L'entreprise Flandrin de Ribécourt, qui effectue le ramassage des ordures ménagères à Conchy, est à votre disposition (Tel: 44 76 82 12)

Service de l'eau

Suite à la sécheresse persistante, l'arrêté préfectoral du 24 Avril 92 prévoit un certain nombre de mesures. Celles-ci sont affichées dans le cadre de la Mairie. Je crois toutefois utile de vous communiquer l'article 2, qui concerne plus spécialement les particuliers.

" Le lavage privé des voitures est interdit, de même que l'arrosage des pelouses.

Il est par ailleurs fait appel au civisme de chacun pour réduire sa consommation d'eau et supprimer tout gaspillage en prenant toutes dispositions relatives à la vie courante."

Le Maire, G. Harang

VIE PAROISSIALE

MESSSES A CONCHY

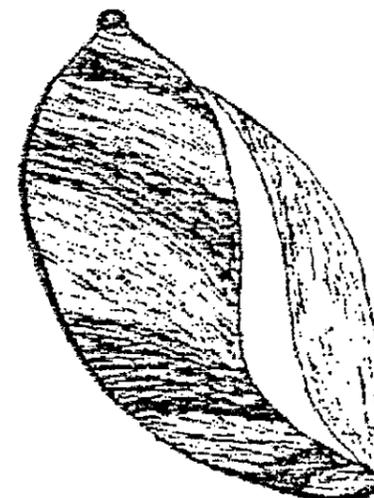
Dimanche 24 Mai
 Dimanche 28 Juin
 Dimanche 26 Juillet
 Dimanche 23 Aout
 Dimanche 27 Septembre

Ce journal a été tiré à 200 exemplaires. Ont participé à sa rédaction:

Mesdames COLLIN, HARANG
 Messieurs HARANG, COLLIN
 Rédactrice: Aurore COLLIN.

B.M.O.

Bulletin Municipal Officiel



LE CONCHYLIEN

SOMMAIRE:

EDITORIAL	LETTRE DU MAIRE
VIE ASSOCIATIVE	VIE PAROISSIALE
FESTIVITES	ETAT CIVIL
LIBRE PENSEE	NOTRE HISTOIRE

EDITORIAL

Voilà sept ans presque jour pour jour, nous nous installions non sans appréhension dans ce petit pays qui, en apparence au moins, n'avait pas grand chose pour séduire.

Il nous fallut cependant peu de temps pour découvrir que derrière les murs de brique aveugles et les portes cochères fermées, il y avait du monde qui n'attendait qu'un signe, un geste d'amitié, pour se dévoiler et ouvrir son cœur.

C'est pour pouvoir franchir ces murs et ces portes qu'un beau jour d'Avril 1989 est né le premier "CONCHYLIEN". La création de ce journal répondait à un devoir légitime d'information et tentait de satisfaire un besoin réel de communication. Programme ambitieux ? Certes... Réussi ? Sans doute très imparfaitement. Car le chemin de la réussite est encore long et les ornières nombreuses et traîtresses.

Mais pourquoi cet acte de contrition ? Tout simplement parce que, comme l'a si bien dit Gainsbourg " Je suis venu vous dire que je m'en vais "

Ces sept années passées près de vous ont été fructueuses et bien remplies. Nous emmènerons vers d'autres contrées un peu de vous tous et de cette terre qui nous a si bien reçus.

Nous souhaitons à tous bonheur et prospérité et nous ne vous disons pas adieu, car ce n'est qu'un au revoir.

Aurore et Guy COLLIN

LETTRE DU MAIRE

Comme tous les ans à la même époque, l'ordre du jour de la dernière réunion du conseil municipal portait essentiellement sur le vote du budget.

Après avoir écouté l'exposé du Maire, qui a rappelé la volonté de l'équipe municipale de maîtriser la pression fiscale ainsi que le recours à l'emprunt pour ne pas aggraver la charge de la dette, le Conseil Municipal vote le budget primitif qui est équilibré en recette et dépense à la somme de 1 203 347 F pour le fonctionnement et 953 646 F pour les investissements.

Vous trouverez en page 2 le détail ligne par ligne de ce budget.

Comme je vous l'annonçais dans l'édition précédente, nous devons encourager notre jeunesse. C'est aussi le souci de notre Conseil Général et du Conseil Régional puisque pour notre projet de terrain de sport ils nous accordent 70% de subvention, ce qui nous permettra de réaliser cette implantation dans le courant de l'année. Un grand merci à nos élus !

Autres dépenses prévues en investissement :

- Un abri pour le matériel communal, lequel devient de plus en plus important

- Carrelage de la Salle des Fêtes et réalisation d'une réserve (cette dernière, à l'heure de notre mise en page, est en voie d'achèvement).

Le Maire, G. HARANG

BUDGET 1992**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses (total)	953649
Remboursement d'emprunts	57109
Travaux de bâtiment et de génie civil	896540

Recettes (total)	953649
Subventions d'équipement	447985
Prélèvement sur recettes de fonct.	382414
Remboursement TVA sur travaux antérieurs	63250
Vente de sable	60000

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses (total)	1203347
Denrées et fournitures	23000
Frais de personnel	242000
Impôts et taxes	8400
Travaux et services extérieurs	139000
Participations et contingents	272100
Allocations, subventions	22600
Frais de gestion généraux	53000
Frais financiers	60833
Excédent de fonctionnement capitalisé	382414

Recettes (total)	1203347
Produits de l'exploitation	60200
Produits domaniaux	64100
Produits financiers	110
Recouvrements - Subventions	14000
Dotations versées par l'état	393000
Impôts indirects	43900
Contributions directes	564000
Produits antérieurs	64037

VIE ASSOCIATIVE**CARNAVAL**

Malgré le froid hivernal, le brouillard, la grippe etc..., la fête s'est déroulée dans la gaieté et dans la bonne humeur, dans la magie des couleurs, des costumes, de la musique et de la danse.

La coopérative de la classe maternelle de Conchy en a retiré un bénéfice de 1189,77 F qui servira à améliorer la qualité des moments de jeux à l'intérieur et à l'extérieur de la classe.

L'équipe enseignante remercie très chaleureusement pour leur participation généreuse:

Les familles Payen, Bizet, Mr et Mme Harang, Mr et Mme Hervé George, Mr et Mme Beaucamp, Mr Casamian, Mme Harlay, Mr et Mme Barba, toutes les personnes qui étaient présentes, la librairie Luzin, le magasin Point Nature de Compiègne, les meubles Legrand, les usines Rivoire et Carret et SOTEP.

A tous, du fond du coeur, un très grand merci.

L'équipe enseignante de Conchy

Dernière minute: un nouveau vélo vient d'être acheté, un VTT Peugeot d'occasion. Mr Yves Lemaire a labouré le terrain près de l'école, Mr Puille va bientôt passer la "rotative"; grâce à eux, les jardiniers en herbe vont pouvoir se mettre à l'oeuvre dès la rentrée. Nous leur disons encore très grand merci.

LES BUTTERFLY

Nos majorettes ont débuté la saison des festivités le 10 Mai à Montdidier où un accueil chaleureux leur a été réservé.

Les majorettes ont été également sollicitées:

- le 24 Mai à Arsy
- le 7 Juin à Biermont
- le 21 Juin à Méry la Bataille
- le 28 Juin à Cuvilly
- les 14 et 25 Juillet à Conchy les Pots
- le 20 Septembre à Montdidier cloturera la saison

Nous sommes très heureux de constater que nos efforts aboutissent enfin (!) et nous remercions les villes et villages qui nous ont fait confiance.

Remercions également toutes les personnes qui nous aident et participent activement à la bonne marche de notre association ainsi qu'aux déplacements des Butterfly en différents endroits.

Bravo et bon courage !

FESTIVITES**SAMEDI 20 JUIN**

Pour le départ de Mr et Mme COLLIN, le Comité des Fêtes vous invite à prendre le verre de l'amitié à 20h30 Salle Polyvalente.

A partir de 22h, "BAL DE L'ETE"

De la danse pour tous...

LUNDI 13 JUILLET

A partir de 22 h, Bal pour tous

A 23 h, Feu d'Artifice

MARDI 14 JUILLET

15H: Défilé des BUTTERFLY

Départ rue de la Poste, près de chez Mr Cleuet

Cérémonie au Monument aux Morts

Remise des Prix

Jeux sur la place

Vin d'honneur

SAMEDI 25 JUILLET

Défilé des BUTTERFLY et de l'Harmonie d'Orvillers-Sorel

Départ à 20h30, parking de l'hotel "Le Relais"

Place des Fêtes: Concert et démonstration des Majorettes

FESTIVITES**SAMEDI 25 JUILLET**

22h: Bal avec Sono Number One

DIMANCHE 26 JUILLET

A partir de 7h, FOIRE AUX POTS

Brocante et exposition artisanale

De 21h30 à Minuit, Bal Musette pour tous

De Minuit à 3h, Bal Disco avec Sono Fluo

LUNDI 27 JUILLET

Fête foraine: tours de manège gratuits pour les enfants

NOTRE HISTOIRE**HISTORIQUE DES VITRAUX
CELEBRES DE NOTRE EGLISE**

(suite et fin)

La troisième fenêtre du chœur, celle de gauche, est divisée en quatre parties. En haut, la prédication de Saint Jean dans le désert et le baptême de Jésus. En bas à gauche, la présentation de la tête de Saint Jean Baptiste à Hérode. Salomé arrive dans la salle du festin et offre le plateau à sa mère dont la figure reflète la joie. Hérodiade occupe le milieu du tableau; sa tête est ceinte de la couronne d'or à rayons.

Enfin la dernière scène se joue autour d'un personnage en habit d'or, portant un sceptre dans la main droite, et qui semble donner des ordres. On reconnaît là Julien l'Apostat (Empereur Romain dont la

disparition marque la fin du paganisme). Les autres témoins n'ont, semble-t-il, aucune signification apparente. A leurs pieds est allumé un feu dans lequel un homme verse un panier d'ossements.

En l'an 362, Julien l'Apostat apprit à son arrivée à Sébaste, ville d'Asie Mineure (aujourd'hui Sivas), qu'un grand nombre de miracles étaient opérés par l'intermédiaire des reliques de Saint Jean Baptiste, conservées dans la ville. Il ordonna aussitôt d'allumer un grand feu sur la place publique et d'y jeter les restes du Saint, et pour éviter que les chrétiens ne recueillent les débris des ossements calcinés, il fit jeter en même temps dans le bûcher des os d'animaux. C'est cette scène sacrilège qui est ici reproduite.

(communiqué par Mme Harang)

